

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 20 JUILLET 2015 À 18 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Marie-Soleil Landry, Yves Roy, Rosaire Labrie, Jean-Guy Blanchard, Louise Blanchard, Mariette Paulin, Mario Vienneau et Michel G. Boucher

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : vingt-trois (23) personnes dans la salle dont un (1) journaliste ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Paulin, secrétaire municipale, Daniel Chiasson, ingénieur municipal, Daniel Landry, agent de développement, Jean-Marc Gauvin, conseiller juridique, Benjamin Kocyla, directeur général de la CSR-PA et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2015-196

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2015-197

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2015-198

Étude des objections écrites
reçues concernant la
demande de modification à
l'arrêté de zonage –
ET et D Construction et
Soudure ltée

Une objection écrite a été reçue concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage de ET et D Construction et Soudure ltée.

2015-199

Constitution en comité
plénier à huis clos

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de se constituer en comité plénier à huis clos en conformité avec l'article 8 (4) f de notre arrêté procédural, et ce dans le but de recevoir des informations concernant des consultations juridiques données à la municipalité par un avocat municipal ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal. Adoptée

2015-200

Retour en assemblée
ordinaire

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de revenir en assemblée ordinaire. Adoptée

2015-201

Dépôt et première lecture
par son titre de l'arrêté
intitulé « Arrêté modifiant
l'arrêté de zonage de
Caraquet » - ET et D
Construction et Soudure ltée

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la demande de ET et D Construction et Soudure ltée.

OUI – cinq (5)

NON – trois (3) – les conseillers Jean-Guy Blanchard, Yves
Roy et Michel G. Boucher

Adoptée

2015-202

Deuxième lecture par son
titre de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » - E T
et D Construction et Soudure
ltée

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de déposer sur le bureau la demande de rezonage de ET et D Construction et Soudure ltée. Adoptée

2015-203

Étude des objections reçues
concernant la demande de
modification à l'arrêté de
zonage - Stationnements

Aucune objection écrite reçue concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage concernant le ratio de stationnements pour les restaurants.

2015-204

Dépôt et première lecture
par son titre de l'arrêté
intitulé « Arrêté modifiant
l'arrêté de zonage de
Caraquet » - Stationnements

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » concernant le ratio de stationnements pour les restaurants. Adoptée

2015-205

Deuxième lecture par son
titre de l'arrêté intitulé
« Arrêté modifiant l'arrêté de
zonage de Caraquet » -
Stationnements

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » concernant le ratio de stationnements pour les restaurants. Adoptée

2015-206

Étude des objections écrites reçues concernant la fermeture d'une section de l'Allée à Léo Nord

Aucune objection écrite reçue concernant la fermeture d'une section de l'Allée à Léo Nord.

2015-207

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté municipal de la Ville de Caraquet portant sur la fermeture et la cession des intérêts d'une section d'une allée publique » - Allée à Léo Nord

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté municipal de la Ville de Caraquet portant sur la fermeture et la cession des intérêts d'une section d'une allée publique », soit l'allée à Léo Nord. Adoptée

2015-208

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté municipal de la Ville de Caraquet portant sur la fermeture et la cession des intérêts d'une section d'une allée publique » - Allée à Léo Nord

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté municipal de Caraquet portant sur la fermeture et la cession des intérêts d'une section d'une allée publique », soit l'allée à Léo Nord. Adoptée

2015-209

Présentation publique par le conseil municipal de la modification proposée au plan municipal – Agences Lanteigne

La secrétaire municipale présente la modification proposée au plan municipal de la demande d'Agences Lanteigne concernant le bâtiment situé au 41, boul. St-Pierre Est.

2015-210

Résolution du Conseil fixant la date de la présentation publique et autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant le plan municipal – rue Boudreau

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a l'intention de modifier l'Arrêté adoptant le plan municipal pour permettre l'usage projeté (habitation unifamiliale) sur des terrains de moins de 5 acres dans la rue Boudreau, au sud de la rue Savoie et au sud de la rue Rosemonde;

IL EST RÉSOLU qu'un arrêté soit rédigé à cet effet et, ladite modification soit présentée au public le 17 août 2015 en la salle du Conseil à Caraquet, N.-B. à 18 h 30; que la secrétaire municipale se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle, indiquant l'intention du conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau de la secrétaire municipale. Adoptée

2015-211

Demande d'avis à la CSR-
PA – Affiches sandwich

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de demander à la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage pour la réglementation des enseignes sandwich. Adoptée

2015-212

Demandes du Festival
acadien

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'accepter les demandes suivantes du Festival acadien :

- a) Fermer la circulation le 15 août 2015 sur le boulevard St-Pierre Ouest de la rue Bourgeois à la rue du Colisée de 8 h à 14 h et de 19 h 30 à 21 h 30 et de la rue Bourgeois jusqu'à la rue Cormier de 14 h à 19 h 30;
- b) Fermer la circulation dans la rue Châtellerauld du 11 au 15 août 2015;
- c) Fermer la circulation le 3 août 2015 de 13 h à 18 h dans la rue du Portage à partir des feux de circulation jusqu'à la rue de la Légion;
- d) D'autoriser le Festival acadien à contrôler l'accès sur les sites des divers concessionnaires d'objets promotionnels, de cantine et autres durant tout le Festival;
- e) D'utiliser les aires de stationnement de l'hôtel de ville les 13, 14 et 15 août 2015. Adoptée

2015-213

Lecture et adoption du
procès-verbal

À la demande du maire, la secrétaire municipale fait la lecture des procès-verbaux du 15 et 24 juin et du 10 juillet 2015.

CORRECTION À APPORTER

2015-171 : Lieu inesthétique : Il faudrait lire « enlever les deux épaves d'automobile de sa cour » et non « devant la maison ».

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu d'adopter les procès-verbaux du 15 et 24 juin et du 10 juillet 2015. Adoptée

2015-214

Exposés des membres du conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry présente un rapport du comité de sécurité publique. Ce rapport est en annexe au présent procès-verbal.

Elle mentionne que la programmation complète du Festival acadien est maintenant disponible. Les billets sont disponibles via la Billetterie Accès. De plus, elle encourage les gens à participer aux différents concours, soit Évangéline et Gabriel, décorations extérieurs, etc.

La conseillère Mariette Paulin présente un rapport du comité des travaux publics. Ce rapport est en annexe au présent procès-verbal.

Elle invite les gens à décorer leur demeure aux couleurs acadiennes en arborant le drapeau acadien ou autres décorations.

La conseillère Mariette Paulin demande aux gens de respecter les stationnements réservés aux handicapés.

Elle mentionne que des nouvelles lignes de circulation ont été tracées récemment aux alentours des feux de circulation.

Finalement, elle incite les automobilistes à respecter les passages pour piétons et cyclistes.

Le conseiller Michel G. Boucher mentionne que les travaux de la piste de vélos de montagne sont commencés en vue de la Finale des jeux de l'Acadie en 2016.

La conseillère Louise Blanchard rappelle aux gens que le quiz télévisé « Pense vite » sera en tournée à Caraquet les 7 et 8 août prochain.

La conseillère Blanchard invite les gens aux spectacles des Ambassadeurs de la Montérégie qui aura lieu, si la température le permet, sur la scène du Vieux Couvent les 21 et 22 juillet à 19 h et à 20 h.

Elle invite également les gens à se procurer des billets pour les spectacles de Sugar Sammy en septembre prochain et Bobby Bazini en octobre prochain.

La conseillère Blanchard mentionne que le comité d'accès à la Baie continue leur travail d'amélioration afin d'offrir l'accès aux trois côtes naturelles et sauvages, soit celle à la Ste-Anne, dans la rue de l'Église et dans la rue Foley.

Le maire invite les gens au spectacle sur la scène du Vieux Couvent le dimanche 26 juillet de 19 h à 21 h.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard invite les gens à la Banque Nationale ce samedi 25 juillet à 8 h pour accueillir le Tour de l'Espoir 2015. Daniel Landry, agent de développement, est un des participants pour une troisième année consécutive.

Le conseiller Rosaire Labrie félicite la délégation de la Péninsule acadienne à la Finale des Jeux de l'Acadie à Charlottetown, Î.-P.-E. Il remercie et félicite également tous les entraîneurs et accompagnateurs pour leur excellent travail. Il souhaite que plusieurs équipes de la région du Grand Caraquet représentent la Péninsule acadienne l'an prochain à la 37^e Finale des Jeux de l'Acadie à Caraquet.

Il invite les gens à la Neuvaine de la Ste-Anne qui se déroule du 17 au 26 juillet.

2015-215

Correspondance reçue et
envoyée du mois de juin
2015

Les membres du conseil passent en revue la liste de correspondance reçue et envoyée du mois de juin 2015.

2015-216

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle.

2015-217

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossier.

2015-218

Présentation et intervention
du public

Aucune présentation ni intervention du public.

2015-219

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Michel G. Boucher, il est résolu de lever l'assemblée. Et la séance est levée vers 19 h 59.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE PAULIN, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

Rapport du comité de la sécurité publique

La conseillère Marie-Soleil Landry

Le 20 juillet 2015

Une rencontre a eu lieu avec un représentant de la GRC afin de discuter de quelques dossiers, notamment de la vitesse excessive dans les rues secondaires. C'est un dossier qui inquiète beaucoup les citoyens et nous le prenons très au sérieux. Par contre, ce n'est pas un dossier facile, puisque souvent, lorsque les agents de la GRC font des patrouilles dans les rues où nous avons reçu des plaintes, il n'y a plus d'excès de vitesse. Nous tentons de trouver des solutions conjointement avec la GRC. D'autres rencontres sont prévues et je reviendrai au Conseil avec des pistes de solutions.

Également, nous avons demandé une surveillance accrue de la GRC dans le carré institutionnel de la municipalité, soit autour des écoles, des terrains de baseball, de balle-molle, de soccer, de l'aréna et du parc de planche à roulettes. Une grande concentration de jeunes enfants et adolescents sont souvent présents dans ces endroits et nous voulons y diminuer la vitesse.

Pour ce qui est de notre brigade de pompiers, notre chef pompier nous rapporte que le nombre d'appels est stable pour le moment. Depuis le début de l'année, une dizaine d'appels qualifiés d'urgents ont été enregistrés ainsi qu'une vingtaine d'autres moins urgents tels, aide aux ambulanciers, circulation après accident et autres.

Rapport du comité des travaux publics

La conseillère Mariette Paulin

Le 20 juillet 2015

Plusieurs rues secondaires ou sections de rues seront asphaltées cet été dont la rue de la Baie, la rue Blanchard, rue Guillaume, rue Théo et la 1^{re} avenue du Parc. Quelques réparations et/ou prolongements de rues seront également faits, dont la rue Louis de Lanteigne, la rue Gauvin, la rue du Bicentenaire et la rue de la Source.

La dernière section de la Route 145, soit du chemin St-Simon jusqu'aux limites Est de la ville, sera asphaltée dès le mois d'août.

La piste cyclable sera réparée à neuf endroits cette année pour un montant de 50 000 \$.

Les 4 souffleurs (aérateurs) ont été commandés. Ils seront possiblement en opération à l'automne 2015 à la lagune de la rue du Portage.

Projet Écocentre

Pour encourager et atteindre le but ultime espéré, soit ne plus retrouver de matériaux indésirables dans le bois ou le long des allées, la Ville de Caraquet a mis à votre disposition un Écocentre situé en arrière du Complexe industriel.

Vous pouvez donc emporter vos déchets de bois, de feuilles, de branches, d'agrégats et de piles à usage domestique dans les enclos prévus à cet effet. On vous demande de respecter les consignes qui sont affichées à l'entrée de l'Écocentre. Ces déchets, une fois déchiquetés, pourront être transformés en compost. La ferraille, le plastique, le caoutchouc et autres déchets ne peuvent pas être acceptés.

Certains autres déchets peuvent être apportés chez des commerçants de la région :

Pneus : Bocar et Pneus du Boulevard

Peinture : BMR et Caraquet Home Hardware

Produits dangereux (huile, produits toxiques, etc.) : Collecte spéciale en juin